



Visite du centre culturel de la Fondation Stavros-Niarchos (Athènes).

Lorsque celle-ci prend fin, en 1974, l'État grec moderne naît réellement, mais tout est à construire: un État, une économie, des services publics. Le service public de la santé doit s'appréhender dans la lignée de cette histoire tortueuse. En Grèce, la protection sociale possède un périmètre particulier, qui se limite essentiellement aux retraites. Le second pilier est l'hôpital public, «seul élément d'organisation collective, ouvert à tous et sans devoir déboursier». Mais la gratuité de l'hôpital public connaît, dans les faits, des limites: donner «une enveloppe» au médecin afin d'être

mieux soigné reste une coutume bien ancrée, tandis que les patients doivent généralement venir avec leurs propres médicaments. Or, les Grecs ont «intérieurisé» ces limites de l'État, qu'ils acceptent avec fatalisme. La stratégie est alors de contourner l'administration, avec des conséquences notables sur le recouvrement de l'impôt. Si la Grèce semble sortir de la crise économique, les fractures sociales restent profondes. Sur le plan politique, la prévalence de l'intérêt général et le bon fonctionnement de l'État ne semblent en revanche pas progresser: «On peut craindre

que les efforts pour réformer le pays ne servent à rien.» À l'instar de nos précédents intervenants, l'ambassadeur de France souligne la prégnance de la solidarité familiale dans la société grecque: cette «philoxénie» permettant *in fine* de combler les manques de l'État.

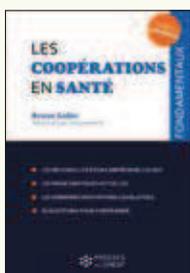
### Jeudi 21-Samedi 23 octobre Fin de séjour et retour

La seconde partie du voyage est plus culturelle et festive. Nous profitons du temps libre pour découvrir Athènes, ses quartiers et ses musées. Nous prenons ensuite le bateau pour deux jours sur l'île d'Egine, célèbre pour ses pistaches et le temple d'Aphaïa, lequel forme un triangle sacré avec le Parthénon et le temple du Cap Sounion. La boucle du triangle est ainsi bouclée et le voyage touche à sa fin. Le dimanche marque le temps des adieux. Au revoir la Grèce et son soleil d'octobre, bonjour la France et sa grisaille de Toussaint! Ce voyage nous aura rappelé combien notre système de santé est loin d'être imparfait et que le travail nous attend dans nos futures affectations. ●



## Les coopérations en santé

BRUNO GALLET



La loi de modernisation de notre système de santé (2016), dans la continuité des précédentes réformes, fait de la coopération l'outil principal pour relever les défis que pose aujourd'hui le système de

santé. Des problèmes spécifiques comme les déserts médicaux, ou la continuité de prise en charge entre les acteurs sanitaires et les professionnels des secteurs sociaux et médico-sociaux, ne trouveront de solutions que par le développement de partenariats basés sur des outils et méthodes recensés dans cet ouvrage.

Ce guide pratique permet aux professionnels de la santé de disposer de repères techniques dans leur action de terrain et aux étudiants de mettre en perspective les problématiques propres à ce domaine en vue de réussir les concours administratifs. Ils y trouveront entre autres les connaissances de base nécessaires pour analyser les grandes problématiques de ce secteur.

*Directeur d'hôpital, Brunot Gallet, est expert en matière de coopération en santé. Il intervient au sein des masters 2 «Conduite du changement dans les réseaux, activités et établissements sanitaires et médico-sociaux» (Lyon-3) et «Droit de la bioéthique et droit de la santé» (Paris-Est Créteil).*

Presses EHESP, juin 2017, 15,90 €

## NOTE DE LECTURE